

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 592

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

405 147 463 RCS Lyon.

ORMIS.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 80000.00 EUR.

Adresse : 17, Boulevard Marcel Dassault, Zac des Gaulnes, 69330 Jonage.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE ORMIS Société par actions simplifiée Au capital de 80 000,00 € Siège social : 17 Boulevard Marcel Dassault- ZAC des Gaulnes- 69330 JONAGE 405 147 463 RCS LYON ET RENAUD VENCATASSIN HOLDING – R.V.H. » Société à Responsabilité Limitée Au capital de 30 000 € Siège social : 246 Allée des Frênes – ZA du Baconnet – 69700 MONTAGNY 519 166 110 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTAGNY du 22 mai 2025, La société ORMIS, société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros, dont le siège social est sis 17 Boulevard Marcel Dassault ZAC des Gaulnes – 69330 JONAGE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 405 147 463 et la société RENAUD VENCATASSIN HOLDING (R.V.H.), société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros, dont le siège social est sis 246 Allée des Frênes – ZA du Baconnet – 69700 MONTAGNY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 519 166 110 ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société ORMIS par la société RENAUD VENCATASSIN HOLDING (R.V.H.). La société ORMIS ferait apport à la société RENAUD VENCATASSIN HOLDING (R.V.H.), de la totalité de son actif, soit 3 983 623 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 2 286 021 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 1 697 602 euros. La société RENAUD VENCATASSIN HOLDING (R.V.H.), détenant la totalité des CINQ MILLE (5 000) actions composant le capital social de la société ORMIS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de la société ORMIS détenues par la société RENAUD VENCATASSIN HOLDING (R.V.H.) un mali de fusion de 4 502 938 euros. La fusion sera réalisée le 30 juin 2025. La société ORMIS sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal des activités économiques de LYON au nom des deux sociétés le 26 mai 2025 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à

la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal des activités économiques compétent. Pour avis..

